

BASE DE LOISIRS DU MARSAN
Saison estivale 2016



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA SAISON ESTIVALE 2016 EST LANCÉE !

Facile d'accès, gratuite et proche du centre de Mont de Marsan, la Base de loisirs du Marsan accueille chaque été **de 45 000 à 75 000 visiteurs** au cœur d'un **domaine forestier de plus de 120 ha** situé à Saint-Pierre-du-Mont.

Pour la saison estivale 2016, le lac de baignade - qu'entoure une plage de sable blanc de 7 000 m² - est surveillé du samedi 18 juin au dimanche 4 septembre, du lundi au vendredi de 11h à 19h et les samedis, dimanches et jours fériés de 11h à 20h.

Lieu protégé et sécurisé, la Base de loisirs comprend également un bassin de 2 ha réservé à la pratique de la pêche en eau douce et offre une gamme diversifiée d'**activités de détente et d'animations sportives**.

Ouvert toute l'année, le **restaurant « Fourchette et sable blanc »** offre la possibilité de se restaurer sur place et propose de la **vente à emporter**. Des **aires de pique-nique**, à l'ombre des grands pins, sont également mises à disposition.

À quelques pas du lac de baignade, **une aire de jeux est accessible à tous**, à partir de 4 ans. Cet espace ludique propose un pont suspendu, des plateformes de différentes hauteurs, un filet à grimper, un pont de singe, un toboggan, des barres fixes, un hamac et une balançoire panier. Il offre également des jeux adaptés aux handicaps et une rampe d'accessibilité avec des passages ludiques **pour favoriser la mixité entre enfants**.

Des travaux d'accessibilité ont été réalisés ces dernières années permettant l'accueil des personnes en situation de handicap : **parking, cheminements et local vestiaire**. Depuis 2014, **deux tiralos** (fauteuils amphibies) sont mis à la disposition des personnes à mobilité réduite afin de leur permettre d'accéder à la baignade sous la surveillance de 2 sauveteurs nautiques handiplagistes. **Un tapis spécial** facilite également les déplacements du fauteuil sur le sable.

En période estivale, la ronde d'**agents de sécurité** garantissent la sérénité et le bien-être de l'ensemble des usagers de la base. L'équipe de surveillance veille au respect du site et de ses usagers, ainsi qu'au bon usage des **parkings** pour une sécurisation optimale en complément d'un **système de vidéosurveillance**.

À quelques mètres du sable et à l'abri des grands pins, un **point information** est ouvert du dimanche au jeudi de 12h30 à 14h30 et de 17h30 à 19h30. Vous y trouverez documentations touristiques, brochures et renseignements sur Mont de Marsan Agglo et ses environs ainsi qu'un **point billetterie et réservations** pour les animations de la base de loisirs et un **espace boutique avec de nouveaux produits à la vente** (cendrier de poche).

Et pour toutes informations complémentaires, rendez-vous sur le **site Internet dédié** : www.basedeloisirsdumarsan.fr

Contact presse :

Anne Marie Commenay – Mont de Marsan Agglo
Tél. : 05 58 46 64 16

OBTENTION DU LABEL HANDIPLAGE DE NIVEAU 3

La baignade accessible à tous !

Depuis 2014, 2 tiralos (fauteuils amphibies) sont mis à la disposition des personnes à mobilité réduite afin de leur permettre d'accéder à la baignade. L'accueil se fait au poste de secours. Un tapis spécial est mis en place sur le sable pour faciliter les déplacements du fauteuil.

Grâce à ce dispositif, les personnes à mobilité réduite s'installent dans un "Tiralo" avec l'aide d'un sauveteur nautique handiplagiste formé, tandis qu'une tierce personne se charge de tirer l'engin en direction de l'eau. Une fois dans l'élément liquide, le fauteuil amphibie flotte et il n'y a plus qu'à se laisser bercer !

Dans la continuité des aménagements antérieurs, des travaux d'accessibilité ont été réalisés. Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, un parking, des cheminements et un local vestiaire-douches ont été spécialement créés. L'aire de jeux offre également des jeux adaptés aux handicaps et une rampe d'accessibilité pour favoriser la mixité entre enfants.

Cet aménagement a permis à Mont de Marsan Agglomération d'obtenir le label Handiplage de niveau 3 et une convention est signée avec l'association Handiplage.

Sécurité, accompagnement et services

| plage surveillée du 18 juin au 4 septembre 2016

| poste de secours à proximité

| 2 sauveteurs nautiques handiplagistes formés

| 2 WC et un vestiaire-douche accessibles à proximité du poste de secours

Plus d'informations sur le dispositif Handiplage : handiplage.fr



CRÉATION D'UNE AIRE DE JEUX

Afin d'intégrer parfaitement l'aire de jeux au site naturel tout en respectant son environnement, le design des équipements est basé sur les formes naturelles de branches, de leurs fourches et de leurs ramifications.

Elle est composée de :

- | 2 tours reliées entre elles par un pont suspendu,
- | de plateformes de différentes hauteurs,
- | d'un filet à grimper,
- | d'un pont de singe,
- | d'un toboggan,
- | de barres fixes,
- | d'un hamac
- | d'une balançoire panier

Loisirs et sécurité des enfants

Les jeux proposés sont conformes à l'ensemble des normes et règlements en vigueur et applicables aux aires de jeux collectives :

- | sol amortissant en caoutchouc issu à 100% de recyclage
- | paillis imitant l'aspect naturel des copeaux de bois
- | ossature des jeux en robinier, bois dur européen sans écharde et certifié FSC (qui ne nécessite aucun traitement chimique)

Coût aire de jeux : 73 080€

Rampe et jeux adaptés aux personnes à mobilité réduite : 43 634€

Marché attribué à la société Label Cité



LE LAC DE BAIGNADE

Le lac de baignade et sa plage de sable blanc de 7 000 m² vous permettent de profiter des plaisirs aquatiques à quelques minutes du centre de Mont de Marsan.

Avec une surveillance de la baignade du samedi 18 juin au dimanche 4 septembre 2016 (du lundi au vendredi de 11h à 19h et les samedis, dimanches et jours fériés de 11h à 20h), ce lieu est idéal pour des moments de détente en famille.

- | 1 poste de secours à proximité
- | 1 maître-nageur handiplagiste diplômé du BESAN
- | 1 chef de poste handiplagiste titulaires du BNSSA
- | 5 sauveteurs nautiques titulaires du BNSSA
- | 8 saisonniers chargés de l'entretien du site

Une eau de qualité

L'eau, puisée à 28 mètres de profondeur, est recyclée à travers un jardin de plantes aquatiques appelées « macrophytes », une digue filtrante et deux appareils à ultrasons (élimination écologique des algues par vibration de la cellule interne jusqu'à destruction). L'analyse régulière des eaux de baignade réalisées par l'ARS et le laboratoire départemental montre une très bonne qualité bactériologique de l'eau dont la température moyenne atteint les 24°.

Un entretien régulier du site

Afin de préserver l'environnement privilégié dans lequel se trouve le bassin, le centre technique du Marsan lance chaque année, une vaste opération de nettoyage de la végétation sur les abords du lac. Huit saisonniers (quatre en juillet et quatre en août) encadrés par un agent du centre technique sont chargés, au quotidien, d'assurer la propreté des espaces verts, de la plage, des toilettes et des parkings.



LES ANIMATIONS

Pilates

La méthode Pilates est un système d'exercices physiques développé au début du XX^e siècle par un passionné de sport et du corps humain, Joseph Pilates. Pratiquée au tapis avec accessoires ou à l'aide d'appareils, elle a pour objectif le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture, l'équilibrage musculaire et l'assouplissement articulaire, pour un entretien ou une amélioration des fonctions physiques.

- Du 4 au 31 juillet et du 6 au 31 août : Pilates tous les mercredis à 19h
Durée : 1h / 4,50 euros /cours
Réservations à l'Office de Tourisme, au Point Infos ou sur lemarsantourisme.fr

Parcours d'orientation

Activité de pleine nature basée sur l'orientation, elle s'adresse à un large public : jeunes (écoles, collèges, lycées, centres de loisirs), sportifs, grand public et familles. Choix des niveaux de difficultés parmi les 4 parcours qui figurent sur les cartes.

Recommandations : Respectez la forêt, la faune, la flore et les infrastructures mises à votre disposition.

- Mardi 26 juillet et mardi 16 août : 1/2 j. découverte gratuit, 9h-13h
8 circuits accessibles toute l'année (en vente à 2€ à l'Office de Tourisme et au point infos en juillet-août) - Réservation au Point Infos

Volley

Le terrain de volley est accessible toute l'année aux horaires d'ouverture de la Base de loisirs du Marsan.

Zumba

Phénomène venu de Colombie au subtil mélange de danse, d'éléments d'aérobic, de danse jazz et de fitness qui se fait essentiellement sur de la musique latine : salsa, cumbia, merengue...

- Du 4 au 31 juillet et du 6 au 31 août : tous les mardis
Durée : 1h / 4,50 euros /cours
Réservations à l'Office de Tourisme, au Point Infos ou sur lemarsantourisme.fr

Recommandations : Munissez-vous de baskets, protection solaire, vêtements légers et souples, serviette et bouteille d'eau.



L'ACCROBRANCHE

Au cœur de la base de loisirs, le parc News Aventures accueille familles et groupes d'amis pour quelques heures de divertissement hors du commun. Entre les branches des grands pins, les aventuriers d'un jour peuvent assouvir leur désir de sensations fortes en expérimentant les seize parcours du parc et la centaine de jeux aériens classés par niveau de difficulté. Débit de boissons sans alcool sur place.

Ce parcours s'est enrichi d'une tyrolienne de 700 m découpée en 3 sections, dont la tyrolienne du lac de 350 m qui passe au-dessus du lac de baignade. Sans aucun doute la plus longue tyrolienne des Landes et parmi la plus grande d'Aquitaine.

Son accès, réservé aux plus de 14 ans, est possible soit dans le cadre du forfait 4h, soit indépendamment. Chaque saison, les employés du parc News Aventures encadrent, guident et conseillent environ 5 000 visiteurs.

Tarifs parcours accrobranche

Forfait 4h : adultes 21€ / enfants (6-14 ans) 16€

Forfait 4h + tyrolienne du lac (à partir de 14 ans)* : accès unique : 26€ / accès illimité : 31€**

Tarifs tyrolienne du lac

Accès illimité la 1/2 journée (à partir de 14ans) : 15€

** L'accès à la tyrolienne du lac est réservé aux +14 ans, en option payante supplémentaire dans le cadre du parcours accrobranche : 5€ en accès unique et 10€ en accès illimité.*

*** Dans le cadre du forfait 4h*



LE LAC DE PÊCHE

Mont de Marsan Agglo, en association avec l'AAPPMA (association agréée de protection des milieux aquatiques), met à la disposition des amateurs de pêche un lac, le Bourrus, d'une étendue de 2 hectares pour pratiquer ce loisir.

Vous pourrez y pêcher des goujons, des gardons, des tanches, des brochets et des perches.

Une passe à poisson : pour quoi faire ?

Un inventaire piscicole réalisé par la Fédération Départementale de Pêche a mis en évidence la présence de la lamproie marine et de l'anguille dans le bassin. Afin d'assurer leur survie, le Marsan Agglomération, la compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG), la Police de l'Eau et l'ONEMA ont réaménagé l'évacuateur de l'étang et créé une passe à poisson. Ce dispositif permet aux poissons de franchir un obstacle comme un seuil ou un barrage. La passe se présente comme un caniveau en béton dont le fond épouse la pente naturelle (7%) du site. Elle est primordiale pour qu'ils puissent remonter les cours d'eau et accomplir leurs cycles biologiques.

Avez-vous la carte de pêche ?

La carte de pêche est indispensable pour pratiquer ce loisir sur le site de menasse. Elles sont disponibles chez les 60 dépositaires landais ou sur cartedepeche.fr

Pour plus d'information, contactez Monsieur Priam, représentant de l'Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) au 05 58 46 23 27.



LE RESTAURANT FOURCHETTE ET SABLE BLANC

Un décor moderne aux teintes pastels, avec sa pergola couverte de 45m² sur la terrasse, évocatrices de détente et de vacances. Le chef cuisinier François Castets a su, en quelques mois, fidéliser une clientèle accueillie, désormais, toute l'année.

Été (de mai à octobre) :

7j/7, le midi de 12h à 15h et le soir de 19h à 22h

Ventes à emporter (sandwiches, glaces...) de 15h à 19h

Hors-saison :

Ouvert tous les jours, le midi, du lundi au dimanche

Ouvert le soir, du mardi au samedi

Fermé le dimanche soir et le lundi soir

L'offre de restauration

Produits frais et spécialités : souris d'agneau et côte à l'os (viande charolaise, race à viande), parillada de poissons frais, chipirons...

Menu du jour (midi en semaine) : 13,90 €

Ticket moyen à la carte : 15€

Pour les groupes, menus adaptés à la demande.

Distributeur de boissons situé à l'arrière du poste de secours.

Contact : fourchette-et-sable-blanc.fr / fourchette.sableblanc@gmail.com 05 58 75 35 70



LE SITE INTERNET

Pourquoi un site Internet dédié ?

En complément des sites internet de l'Office de Tourisme du Marsan (lemarsantourisme.fr, visites-landes.fr), ce site consacré à la Base de loisirs du Marsan est un outil supplémentaire au service de notre stratégie de développement touristique.

Ses objectifs :

- | Renforcer la visibilité touristique du Marsan Agglomération,
- | Renvoyer une image valorisante et dynamique de l'Agglomération
- | Mettre en valeur la Base de loisirs du Marsan

L'architecture de navigation du site :

De grandes images, une arborescence intuitive

Une carte interactive dans la rubrique « Accès »

BASE DE LOISIRS DU MARSAN

Le site | Le Lac de baignade | Activités | Accrobranche | Handiplage | Restauration | Le Lac de pêche | Accès

Lieu protégé et sécurisé
Une ronde de cinq agents de sécurité plus un dispositif vidéosurveillance.

- Lac de baignade**
Une surveillance de la baignade du samedi 14 juin au dimanche 7 septembre. Lire la suite...
- Lac de pêche**
A disposition des amateurs, le lac de pêche Bourrus a une étendue de 3,70 hectares. Lire la suite.
- Handiplage**
Le baignade accessible à tous ! Lire la suite.
- Info tourisme**
Un point info tourisme pour tout savoir sur les activités de votre été ! Lire la suite.

Contact | Liens utiles | Plan du site | Mentions légales - créants

Le Marsan Agglomération | L'Office de Tourisme du Marsan | Le Marsan Entreprendre

La Médiathèque du Marsan | Le Marsan culture

France | Bayat | Dax | Eau : 18°C

Météo | 27°

Jeudi 19 Juin

Des fonctionnalités pratiques

L'ACCÈS

En bus

La desserte du site par le réseau de bus Tma – ligne C – est assurée du 18 juin au 4 sept. inclus.

Du lundi au samedi :

| Aller : départs du Vignau à 11h55, 13h55, 15h54 et 17h54 (arrivées à 12h20, 14h20, 16h20 et 18h20)

| Retour : départs de la Base de loisirs à 12h20, 14h20, 16h20 et 18h20 (arrivées au Vignau à 12h51, 14h51, 16h51 et 18h51). Seuls ces horaires desservent la Base de loisirs du Marsan.

Cette ligne passe par le Pôle de correspondances du Boulevard Lacaze, point de convergence de toutes les lignes du réseau. **Attention : pour se rendre à la Base, les usagers doivent descendre à l'arrêt « Base de loisirs » et non à l'arrêt « Coumassotte ».**

Dimanches et jours fériés :

Transport à la Demande (TAD) : circuits spéciaux sur réservation à l'agence commerciale Tma au 05 58 45 04 26 du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 12h30.

A pied, à vélo

Depuis le rond-point des anciens combattants à Saint-Pierre-du-Mont, prendre la direction du Pôle culturel du Marsan, puis de Ménasse en passant sous le pont de la rocade. Longer les lacs de pêche pour atteindre la Base de loisirs du Marsan par l'arrière, au niveau du restaurant « Fourchette et sable blanc ».

En voiture

Sur place et à l'ombre des pins, deux grands parkings gratuits, surveillés par des agents de sécurité, permettent d'accueillir un nombre conséquent de véhicules.

Une signalétique extérieure indique l'accès à la Base de loisirs aux conducteurs, dans le sens Mont de Marsan/Dax et Dax/Mont de Marsan.

